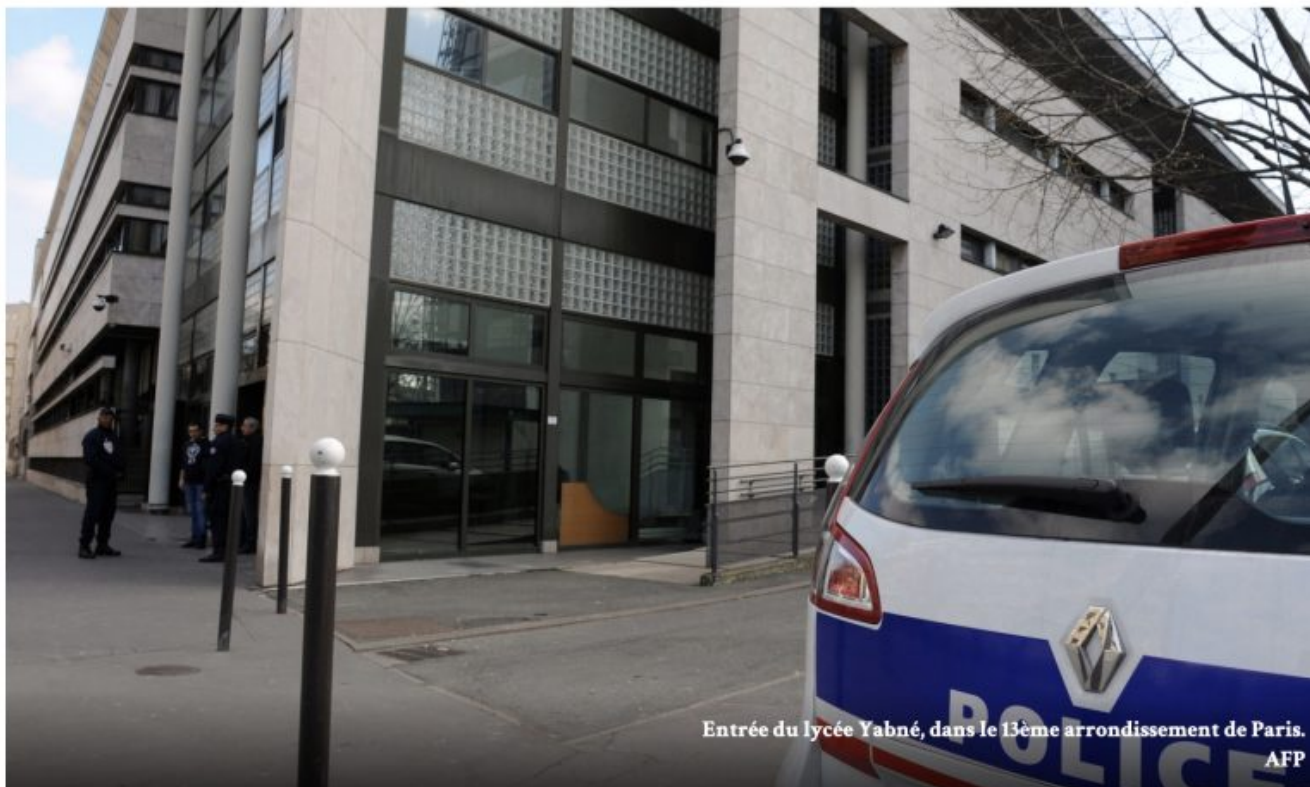


Des profs gauchos mettant de sales notes aux élèves juifs, c'est possible en France

écrit par Christine Tasin | 12 juillet 2024



Entrée du lycée Yabné, dans le 13ème arrondissement de Paris.
AFP



Screenshot

A l'heure où j'ai commencé à écrire cet article, on ne savait pas si les plaintes/accusations assez nombreuses pour diligenter une enquête et une réponse du Ministre de l'Education nationale en personne étaient justifiées ou dues au hasard. En tout cas il y en avait suffisamment pour que Belloubet lance une enquête et se fende d'un communiqué.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DES ÉLÈVES DU LYCÉE YABNÉ DE PARIS

Jeu­di 11 juil­let 2024

Face aux signalements et aux affirmations très graves de discrimination en raison d'une appartenance religieuse supposée, dont une quinzaine d'élèves du lycée privé Yabné de Paris (13^e) auraient été victimes lors de leur Grand oral du baccalauréat, **Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a immédiatement donné instruction de lancer des investigations poussées.**

La distribution des notes obtenues par ces élèves est examinée, jury par jury, sous l'angle statistique afin d'établir si la moyenne, la variance et la distribution de celles-ci sont anormalement différentes de celles des autres élèves ayant passé les épreuves dans les mêmes circonstances. Ce travail est conduit non seulement pour les élèves concernés, mais aussi pour les autres candidats de ces mêmes jurys. Enfin, les éléments des bordereaux de l'épreuve sont également analysés de façon systématique.

Le travail d'analyse mené, avec précision et rigueur, à la demande de la ministre, tant qualitatif que quantitatif, contribuera à faire la lumière sur la matérialité des affirmations rapportées, et d'en tirer les conséquences, que les faits soient avérés ou au contraire démentis par ces investigations.

Si les faits et l'antisémitisme étaient constatés, cela serait d'une extrême gravité et la ministre sera intraitable dans les actions qui alors s'imposeraient. Si les faits et l'antisémitisme n'étaient pas constatés, il s'agirait alors d'une information infondée et intolérable à laquelle la ministre répondrait pour y mettre un terme et protéger l'ensemble des protagonistes.

L'École doit être un rempart contre toutes les formes de discrimination. Elle ne peut les tolérer et les rejette avec force et résolution. Elle est également le lieu où nul ne peut être injustement accusé ou suspecté. Ces deux principes guident les investigations en cours.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv

En fin de soirée, l'enquête que la belloubete avait diligentée aurait démontré que, si plusieurs élèves ont

effectivement obtenu des notes très basses et inhabituelles pour les élèves et le lycée, ce serait juste dû à une équipe de profs décidés à casser des élèves de lycée privé, pas du tout parce qu'ils seraient juifs... C'est ce que dit la Belloubette qui n'a pas l'air d'être inquiète du procédé...

[...]

Très vite, face à ces réactions médiatiques très relayées, Nicole Belloubet, la ministre de l'Éducation nationale, indiquait avoir lancé une enquête « *approfondie* ». Selon l'avocat Patrick Klugman, mandaté par des parents, le lycée Yabné a constaté un biais de notation au préjudice de quinze de ses élèves, le lycée en présentant 123 au bac. Ces quinze élèves ont passé l'oral de spécialité du bac en spécialités mathématiques et physique-chimie devant deux jurys d'un même centre d'examen à Paris.

« *On parle de neuf points d'écart sur 20 en moyenne par rapport aux 123 autres candidats de ce lycée qui sont passés devant d'autres jurys. Un écart qui n'est explicable ni statistiquement, ni pédagogiquement fonde une suspicion de discrimination* », assurait-il dans un premier temps. *Affichant d'excellentes moyennes pendant l'année, ces élèves ont obtenu des 4, 5, 6, 7, 8 sur 20 pour une épreuve qui nationalement est largement notée*, puisqu'habituellement, la moyenne générale tourne autour de 14 à 15 sur 20.

« *Cette année, le lycée a été alerté par des parents d'élèves d'une attitude particulièrement agressive du jury lors du passage de leur enfant* », indiquait la direction de l'école Yabné. Avant d'ajouter : « *Une de nos enseignantes présente sur ce site m'a aussi fait part de discussions en salle des professeurs stigmatisant Yabné comme "école hors contrat"*. Nos élèves ont des patronymes juifs et les fiches que présentent les élèves au jury sont tamponnées par Yabné ». Certains élèves auraient fait l'objet d'interrogations déplacées sur des sujets concernant le Proche-Orient avançait une autre

source, sans avancer de preuves.

Selon les premières informations de *Marianne* émanant d'un responsable du ministère de l'éducation nationale, en réalité, une partie de ces 15 élèves de Yabné auraient, certes, été sous-notés par les deux jurys composés de deux enseignants. Mais ces deux jurys auraient également sous-notés d'autres lycéens, ces derniers émanant de plusieurs lycées parisiens. Bref, à l'en croire, il ne s'agissait pas d'une discrimination envers des élèves juifs mais d'enseignants qui notaient sec.

Selon le détail de l'enquête ministérielle dévoilée dans la soirée de jeudi 11 juillet, il n'y a eu aucune discrimination dans aucun des jurys incriminés ni aucune distorsion de notation. Le ministère rappelle que seuls 5 élèves de Yabné avaient eu moins de 10/20 l'an dernier lors de cet oral de physique-chimie. Ils sont 22 sur 139 élèves cette année.

L'examen des notes du premier jury auquel ils ont eu affaire ne révèle aucune distorsion de notation entre les élèves des quatre lycées interrogés, dont Yabné, est-il précisé: 6 élèves de Yabné ont effectivement obtenu entre 7 et 9. Mais 16 autres élèves du lycée juif ont obtenu entre 10 et 18 ! Ce jury numéro 1 a utilisé une large gamme de notes, de 10 à 16 principalement, sans tomber en dessous de 6.

Concernant le deuxième jury, 13 élèves de Yabné ont obtenu entre 3 et 8/20. Mais 16 autres ont décroché entre 10 et 20/20. L'élève qui a obtenu la note la plus médiocre, un 2, n'est par ailleurs pas de Yabné. Ce jury a une échelle de notation bien plus large que le précédent. Le ministère le qualifie de « catégorique » car il porte à lui seul l'essentiel des notes inférieurs à 5 et la moitié des 20/20. « Ce sont des professeurs radicaux, très sévères ou très généreux selon les cas », commente-t-on dans l'entourage de Nicole Belloubet.

[...]

« C'est un problème récurrent concernant le bac. Des professeurs saquent les élèves. Il y a deux ans, tous nos élèves sont passés avec la même examinatrice et ont eu des notes minables à l'oral, y compris des élèves brillants. Il n'y a rien eu à faire. Mais nous sommes qu'un petit lycée de province », nous raconte une enseignante. D'autres, professeurs dans l'enseignement privé sous contrat, évoquent des sous-notations régulières lorsque leurs élèves sont examinés par certains professeurs de l'enseignement public. Des assertions régulières et anciennes mais invérifiables et invérifiées.

<https://www.marianne.net/societe/des-eleves-juifs-discrimines-a-l-oral-du-bac-ou-un-simple-probleme-de-profs-qui-notent-sec>

Qu'il y ait des profs stricts, d'autres laxistes, c'est un vrai problème car cela peut avoir des conséquences dramatiques pour certains élèves mais c'est la règle du jeu. Par contre, que de prétendus enseignants soient plus des militants politiques que des profs et fassent payer les élèves du privé en les sous-notant parce qu'ils ont « la chance » de pouvoir avoir de vrais enseignants, de vrais enseignements. Et que l'on ne lance pas une enquête et que les enseignants de ce genre ne soient pas mis dehors de l'Education Nationale c'est un vrai scandale, inacceptable !

Par ailleurs, est-il possible que des enfants juifs étudiant dans un lycée privé aient des notes lamentables, à l'heure où les profs sont interdits de mettre des sales notes et que l'on convoque les profs qui « saquent » au bac, afin qu'ils revoient leurs copies si la moyenne est trop basse ? Cela existait déjà il y a 15 ans, il est évident qu'à présent c'est toujours possible, c'est même très possible. Il suffit de voir le nombre de profs dégénérés qui émargent aux

Insoumis... le pire est toujours possible avec profs sans éthique.

Alors, que, brutalement, de nombreux enfants juifs qui sont souvent encadrés, surveillés poussés à travailler et réussir se cassent tous la figure lors de l'examen, cela paraît plus que douteux.

Cela sent soit le hasard, soit le prof militant pro-Hamas, antisémite, qui a décidé de régler ses comptes avec son obsession juive en massacrant avec ses notes des élèves sérieux et travailleurs. Je l'ai déjà dit ici, l'immense majorité des parents juifs est ambitieuse pour ses enfants et les pousse à travailler, vieil héritage passé dans les gènes depuis le temps des pogroms où les parents juifs donnaient la meilleure éducation/instruction à leurs enfants afin de leur donner une chance de ne pas être condamnés à mort en étant utiles aux maîtres du moment. C'est pour cela que, nonobstant l'antisémisme primaire de nombre de haineux, il y a tant de prix Nobel et autres parmi les juifs, rien de plus, rien de moins. Mais les malheureux sont à nouveau sur la sellette avec Hamas et nombre de pays musulmans puant la haine des juifs...